



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023\_076

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le 30/06/2023

ID : 048-214800393-20230609-D\_2023\_076-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence FERNANDEZ, Adjointe au Maire.

9 Présents : Claire CORDESSE, Florence FERNANDEZ, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Manuel PAGES, Lydie ROUJON.

6 Absents excusés : Catherine BOUTIN, Colette CROUZET, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Jérôme JACQUES, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Claire CORDESSE, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ.

Secrétaire de séance : Claire CORDESSE.

### **Objet : motion pour la ligne SNCF Béziers - Clermont - Paris**

Madame l'Adjointe au Maire informe l'assemblée que l'association des maires a relayé des informations concernant les menaces qui pèsent sur la ligne SNCF Béziers-Neussargues et propose l'adoption d'une motion visant à défendre cette ligne cruciale pour notre territoire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la motion ci-après :

Les plus grandes menaces pèsent sur la ligne SNCF Béziers-Neussargues : fermeture des trafics voyageurs au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, des trafics marchandises au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 au sud de Saint-Chély-d'Apcher et au nord de Neussargues. Autrement dit, plus de continuité de la ligne. Plus de liaison Béziers-Clermont-Paris.

Les conséquences seraient catastrophiques, y compris sur les tronçons restants au nord et au sud et le « barreau » Marvejols-La Bastide.

Le train Aubrac disparaîtrait, alors même que l'Etat avait garanti son maintien au minimum jusqu'en 2034. L'usine de Saint-Chély-d'Apcher ne serait plus approvisionnée par rail : son développement prévu et son avenir même seraient mis en cause. Les liaisons interrégionales deviendraient impossibles. Les transports de scolaires seraient compromis. Le projet de train de nuit serait balayé. A terme, ce sont 400 kilomètres de voies qui pourraient être rayés de la carte.

A l'origine de cette crise gravissime : le non engagement du gouvernement pour sa part des travaux de modernisation de la ligne, entraînant le blocage des autres financements.



C'est d'autant plus choquant que cela va à l'encontre de la garantie de l'Etat concernant le maintien de l'Aubrac jusqu'en 2034, et des propos de Madame Borne sur la reconquête du rail et l'engagement de 100 milliards d'Euros. Cela va à l'encontre de la volonté proclamée d'aménagement du territoire, de lutte contre la pollution et le réchauffement climatique, de reconquête industrielle.

Nous appelons l'Etat à revenir immédiatement à la table des négociations avec une participation financière à la hauteur des enjeux, avec les partenaires : Réseau Ferré de France, régions Auvergne Rhône Alpes et Occitanie qui suspendent leur décision à la décision du gouvernement.

Le 12 juin à 11 h, un rassemblement aura lieu devant la gare de Saint-Chély-d'Apcher pour porter cette exigence, pour le maintien et la modernisation de la ligne.

La secrétaire de séance, Claire CORDESSE	L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ
	